

Création de votre Plan d'Investissement Automatique

1 Définissez en ligne les caractéristiques de votre Plan d'Investissement Automatique (PIA) :



- la périodicité de vos versements
- votre sélection d'OPCVM du Groupe HSBC France
- la répartition de vos montants à investir

2 Imprimez votre contrat relatif au Plan d'Investissement Automatique (PIA) comprenant :



- 2 bulletins de souscription (1 bulletin à renvoyer à HSBC France, 1 bulletin à conserver)
- les Conditions Générales
- les Conditions Relatives à la Commercialisation à Distance
- les tarifs

3 Veuillez prendre connaissance :



- des Conditions Générales
- des Conditions Relatives à la Commercialisation à Distance

4 Dater et signer l'exemplaire « Agence » du bulletin de souscription



et retournez-le sous pli non affranchi



Dès validation par la Banque de votre bulletin de souscription, vous recevrez un message dans votre espace sécurisé vous informant que votre PIA est activé.

Vous pouvez dès à présent visualiser votre premier PIA sur le compte sélectionné en allant sur votre espace « Bourse et Placements (HSBC Invest) », rubrique « OPCVM / PIA / Consulter / Gérer mes plans ». Dès activation de votre PIA, vous pourrez gérer et modifier en ligne votre PIA. Cette première souscription vous permet également d'ouvrir et de modifier en ligne de nouveaux PIA.

A noter

- ▶ Vous devez vous assurer, avant chaque échéance, que le solde espèces du compte sélectionné est suffisamment provisionné pour couvrir votre investissement périodique (pour en savoir plus, vous référer aux Conditions Générales régissant le PIA).
- ▶ Le premier ordre sera transmis dès activation du PIA, selon les modalités définies dans les Conditions Générales régissant le PIA et sous réserve de la provision suffisante et disponible sur votre compte.

Pour toute question, contactez un conseiller Titres par téléphone au :

0 810 2 4 6 8 10 ⁽¹⁾ (choix : « **Bourse** »)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

(1) Prix d'un appel local depuis un poste fixe France Telecom en France Métropolitaine